Nations Unies A/54/740



Distr. générale 7 février 2000 Français

Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Point 146 de l'ordre du jour
Financement de la Force de déploiement préventif
des Nations Unies

Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) pendant la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le mandat de la Force ayant pris fin le 28 février 1999, l'Assemblée générale, dans sa résolution 53/20 B du 8 juin 1999, a ramené le crédit d'un montant brut de 50 053 745 dollars (montant net : 48 751 045 dollars) qu'elle avait ouvert pour la même période par ses résolutions 52/245 du 26 juin 1998 et 53/20 A du 2 novembre 1998, à un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars).

Les dépenses totales pendant la période considérée se sont élevées à un montant brut de 41 901 000 dollars (montant net : 40 900 300 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 1 161 700 dollars (montant net : 1 104 300 dollars). Ce solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les dépenses liées à la relève des forces ont été moins élevées que prévu et que la liquidation de la mission s'est faite rapidement de mars à juin 1999. Toutefois, un montant de 904 000 dollars, qui n'a pas été engagé pour le remboursement des frais de relève des forces, est encore nécessaire. Ce montant doit donc être conservé.

Les mesures que l'Assemblée générale doit prendre au sujet du financement de la mission sont exposées au paragraphe 11 du rapport.

Table des matières

| | | Paragraphes | Page |
|---------|---|-------------|------|
| I. | Introduction | 1–5 | 3 |
| II. | Généralités | 6–8 | 3 |
| III. | Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 | 9–10 | 4 |
| IV. | Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante- quatrième session | 11 | 6 |
| Annexes | | | |
| I. | Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau réca | pitulatif . | 7 |
| II. | Renseignements complémentaires sur les principaux écarts | | 9 |
| III. | Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la ler juillet 1998 au 30 juin 1999 | | 12 |
| IV. | Montants répartis et dépenses pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 199 | 9 | 14 |

I. Introduction

- 1. Par sa résolution 795 (1992) du 11 décembre 1992, le Conseil de sécurité avait autorisé le déploiement d'une présence de l'Organisation des Nations Unies dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Par la suite (résolution 983 (1995) du 31 mars 1995), il a décidé que la Force de protection des Nations Unies dans l'ex-République yougoslave de Macédoine prendrait le nom de Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU).
- 2. Par sa résolution 1142 (1997) du 4 décembre 1997, le Conseil a prorogé le mandat de la FORDEPRENU pour une période finale s'achevant le 31 août 1998, la composante militaire devant se retirer immédiatement après. L'Assemblée générale, dans sa résolution 52/245 du 26 juin 1998, a ouvert un crédit d'un montant brut de 21 053 745 dollars (montant net : 20 580 245 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, comprenant le montant de 1 053 745 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
- 3. Compte tenu de la situation dans la région, le Conseil de sécurité, par sa résolution 1186 (1998) du 21 juillet 1998, a décidé de prolonger le mandat de la FORDEPRENU jusqu'au 28 février 1999 et a autorisé le renforcement des effectifs militaires de celle-ci pour les porter à 1 050 hommes. L'Assemblée générale, dans sa résolution 53/20 A du 2 novembre 1998, a ouvert un crédit supplémentaire d'un montant brut de 29 millions de dollars (montant net : 28 170 800 dollars), aux fins du fonctionnement de la Force du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le montant total du crédit ouvert par l'Assemblée générale aux fins du fonctionnement de la Force pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 s'élevait ainsi à 50 053 745 dollars en chiffres bruts (montant net : 48 751 045 dollars).
- 4. Au paragraphe 34 du rapport daté du 12 février 1999 qu'il a présenté au Conseil de sécurité (S/1999/161), le Secrétaire général a demandé que le mandat de la FORDEPRENU soit prorogé pour une nouvelle période de six mois, c'est-à-dire du 1er mars au 31 août 1999. Toutefois, le mandat de la Force n'a pas été prorogé.
- 5. Le mandat de la Force ayant pris fin le 28 février 1999, le Secrétaire général, dans son rapport du 5 mai 1999 sur le financement de la FORDEPRENU (A/53/437/Add.1), a présenté les prévisions de dépenses révisées aux fins du fonctionnement de la Force pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris les prévisions relatives à la liquidation de la Force au cours de la période du 1er mars au 30 juin 1999. Ces prévisions révisées se chiffraient au total à un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars), ce qui représentait une diminution brute de 6 991 045 dollars (montant net : 6 746 445 dollars) par rapport aux crédits ouverts. Dans sa résolution 53/20 B du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a décidé de ramener le crédit d'un montant brut de 50 053 745 dollars (montant net : 48 751 045 dollars) qu'elle avait ouvert par ses résolutions 52/245 et 53/20 A à un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars), comprenant le montant de 1 053 745 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

II. Généralités

6. Les activités de la FORDEPRENU et la situation sur le terrain pendant la période considérée sont décrites dans les rapports que le Secrétaire général a présentés au Conseil de sécurité le 14 juillet 1998 (S/1998/644) et le 12 février 1999 (S/1999/161).

- 7. Le mandat de la Force ayant été prolongé jusqu'au 28 février 1999 et ses effectifs portés de 750 à 1 050 hommes résolution 1186 (1998) du Conseil de sécurité –, la tâche principale de la Force pendant la période de juillet 1998 à janvier 1999 a consisté à faciliter la transition de la phase de préliquidation à la phase d'expansion. Toutefois, comme le mandat de la Force n'a pas été prolongé au-delà du 28 février 1999, les plans et besoins opérationnels ont de nouveau changé, l'expansion cédant la place à la liquidation pendant la période de mars à juin 1999. Ces plans comprenaient le retrait du personnel et des équipements de la zone de la mission ainsi que d'autres tâches de liquidation, énumérées dans l'additif au rapport du Secrétaire général, en date du 5 mai 1999, sur le financement de la FORDEPRENU (A/53/437/Add.1).
- 8. Les prévisions budgétaires comprenaient un montant destiné à rembourser à un gouvernement les dépenses liées à la relève de membres de son contingent pendant des périodes précédentes. Les ressources à cette fin n'ont pas été engagées, mais elles demeurent nécessaires, les demandes de remboursement n'ayant pas été réglées.

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

9. Ainsi qu'il apparaît au tableau 1 ci-après, sur un crédit d'un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les dépenses se sont élevées à 41 901 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 40 900 300 dollars), dont 21 162 900 dollars d'engagements non réglés. Il en est résulté un solde inutilisé d'un montant brut de 1 161 700 dollars (montant net : 1 104 300 dollars) représentant, en valeur brute, 2,7 % environ du crédit ouvert. On trouvera à l'annexe I ci-après des données sur l'exécution du budget de la période considérée, par poste budgétaire, et à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les principaux écarts. L'annexe IV contient un graphique qui indique, pour chacune des grandes catégories budgétaires, le montant des dépenses par rapport au montant réparti.

Tableau 1

Montants répartis et dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses | Montants répartis | $D\'epenses^a$ | Écart |
|--|-------------------|----------------|---------|
| Personnel militaire | 25 506,8 | 24 572,1 | 934,7 |
| Personnel civil | 7 872,0 | 7 443,6 | 428,4 |
| Dépenses opérationnelles | 7 341,9 | 7 606,6 | (264,7) |
| Autres programmes ^b | 61,4 | 55,5 | 5,9 |
| Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ^c | 168,8 | 168,8 | _ |
| Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix | 1 053,7 | 1 053,7 | _ |
| Contributions du personnel | 1 058,1 | 1 000,7 | 57,4 |
| Total brut | 43 062,7 | 41 901,0 | 1 161,7 |
| Recettes provenant des contributions du personnel | (1 058,1) | (1 000,7) | (57,4) |
| Total net | 42 004,6 | 40 900,3 | 1 104,3 |
| Contributions volontaires en nature budgétisées ^d | _ | 102,1 | e |
| Contributions volontaires en nature non budgétisées | _ | _ | - |
| Total des ressources | 43 062,7 | 42 003,1 | e |

^a Dont 21 162 900 dollars d'engagements non réglés.

10. On trouvera au tableau 2 ci-après et à l'annexe III des données sur le déploiement du personnel civil et militaire au cours de la période considérée.

Tableau 2 Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

| Catégorie de personnel | Effectifs autorisés ^a | Effectifs déployés (moyenne) | Pourcentage de postes vacants |
|-------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Observateurs militaires | 35 | 35 | _ |
| Contingents | 1 050 | 762 | 20 |
| Police civile | 26 | 23 | 1 |
| Personnel international | 68 | 54 | 12 |
| Personnel national | _ | _ | _ |
| Personnel local | 135 | 90 | 18 |
| Volontaires des Nations Unies | _ | _ | _ |

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

^b Non compris les dépenses de personnel.

^c Compris dans les montants répartis, car ce montant figurait dans les prévisions de dépenses révisées présentées dans les documents A/53/437 et Add.1.

d Destinées à la remise en état des infrastructures. Voir annexe II, par. 6.

^e Sans objet.

- 11. En ce qui concerne le financement de la FORDEPRENU, l'Assemblée générale doit :
- a) Décider de conserver un montant de 904 000 dollars à prélever sur le solde non utilisé afin de rembourser à un gouvernement les dépenses liées aux opérations de relève de son contingent entre mai 1996 et juin 1998;
- b) Décider de l'emploi qui sera fait du reste du solde inutilisé 257 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 200 300 dollars) correspondant à la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif (En milliers de dollars des États-Unis)

| | | (1) | (2) | (3) Montant total des dépenses | (4)=(1-3) |
|----------|---|-----------------------------------|-------------------------------|--|-----------|
| Catégori | ie de dépenses | Montants répartis ^a | Dépenses non renouvelables | (y compris les dépenses non renouvelables) | Écarts |
| I. | Personnel militaire | | | | |
| | 1. Observateurs militaires | 895,6 | _ | 864,9 | 30,7 |
| | 2. Contingents | 11 639,1 | _ | 10 735,1 | 904,0 |
| | Autres dépenses afférentes au personnel militaire | | | | |
| | a) Matériel appartenant aux contingents | 6 080,7 | - | 6 080,7 | _ |
| | b) Soutien autonome | 6 483,7 | _ | 6 483,7 | - |
| | c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité | 407,7 | _ | 407,7 | _ |
| | Total partiel (rubrique 3) | 12 972,1 | _ | 12 972,1 | _ |
| | Total (catégorie I) | 25 506,8 | _ | 24 572,1 | 934,7 |
| II. | Personnel civil | | | | |
| | 1. Police civile | 616,7 | _ | 620,9 | (4,2) |
| | Personnel international et personnel local | 7 255,3 | _ | 6 822,7 | 432,6 |
| | 3. Volontaires des Nations Unies | - | _ | _ | - |
| | 4. Personnel fourni par des gouvernements | - | - | - | _ |
| | 5. Observateurs électoraux civils | _ | _ | _ | _ |
| | Total (catégorie II) | 7 872,0 | _ | 7 443,6 | 428,4 |
| III. | Dépenses opérationnelles | | | | |
| | 1. Locaux/hébergement | 1 140,8 | 1,1 | 789,4 | 351,4 |
| | 2. Remise en état des infrastructures | 127,6 | 25,5 | 25,5 | 102,1 |
| | 3. Transports | 1 113,7 | 114,3 | 888,6 | 225,1 |
| | 4. Opérations aériennes | 1 349,5 | _ | 1 204,8 | 144,7 |
| | 5. Opérations navales | - | - | - | _ |
| | 6. Transmissions | 266,8 | 127,5 | 351,9 | (85,1) |
| | 7. Matériel divers | 325,7 | 337,0 | 373,5 | (47,8) |
| | 8. Fournitures et services | 971,0 | 890,1 | 1 705,1 | (734,1) |

| | | (1) | (2) | (3) | (4)=(1-3 |
|----------|--|-----------------------------------|-------------------------------|---|----------|
| Catégori | ie de dépenses | Montants répartis ^a | Dépenses non renouvelables | Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables) | Écart |
| | 9. Fret aérien et de surface | | | | |
| | Transport du matériel appartenant aux contingents | 1 460,0 | - | 1 861,5 | (401,5) |
| | b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées | 586,8 | _ | 406,3 | 180,5 |
| | Total partiel (rubrique 9) | 2 046,8 | _ | 2 267,8 | (221,0) |
| | Total (catégorie III) | 7 341,9 | 1 495,5 | 7 606,6 | (264,7) |
| IV. | Autres programmes | | | | |
| | Fournitures et services liés aux élections | _ | _ | _ | _ |
| | 2. Programmes d'information | 46,9 | _ | 42,1 | 4,8 |
| | 3. Programmes de formation | 14,5 | _ | 13,4 | 1,1 |
| | 4. Programmes de déminage | _ | _ | _ | _ |
| | Aide au désarmement et à la démobilisation | - | _ | _ | - |
| | Total (catégorie IV) | 61,4 | - | 55,5 | 5,9 |
| V. | Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi | 168,8 | _ | 168,8 | _ |
| VI. | Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix | 1 053,7 | | 1 053,7 | |
| VII. | Contributions du personnel | 1 058,1 | _ | 1 000,7 | 57,4 |
| | Total brut (catégories I à VII) | 43 062,7 | 1 495,5 | 41 901,0 | 1 161,7 |
| VIII. | Recettes provenant des contributions du personnel | (1 058,1) | _ | (1 000,7) | (57,4) |
| | Total net (catégories I à VIII) | 42 004,6 | 1 495,5 | 40 900,3 | 1 104,3 |
| IX. | Contributions volontaires en nature budgétisées ^b | _ | _ | 102,1 | c |
| X. | Contributions volontaires en nature non budgétisées | - | - | - | - |
| | Total des ressources | 43 062,7 | 1 495,5 | 42 003,1 | c |

^a Fondés sur le crédit ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/20 B du 8 juin 1999.

^b Destinées à la remise en état des infrastructures. Voir annexe II, par. 6.

^c Sans objet.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 25 506 800 dollars; dépenses : 24 572 100 dollars; écart : 934 700 dollars

1. Le solde inutilisé (934 700 dollars) apparaît aux rubriques observateurs militaires (30 700 dollars) et contingents (904 000 dollars). Des économies ont été réalisées parce qu'aucune ressource n'a été engagée pour rembourser un gouvernement des dépenses liées à la relève de ses forces pendant les périodes précédentes. Il est toutefois nécessaire de conserver ce montant (904 000 dollars) pour effectuer le remboursement.

Personnel civil

Montant réparti : 7 872 000 dollars; dépenses : 7 443 600 dollars; écart : 428 400 dollars

2. Le solde inutilisé de 428 400 dollars qui apparaît à cette rubrique s'explique par une réduction des dépenses destinées au personnel international et au personnel local (432 600 dollars); par contre, les dépenses ont été plus élevées pour la police civile (4 200 dollars).

Personnel international et personnel local

Montant réparti : 7 255 300 dollars; dépenses : 6 822 700 dollars; écart : 432 600 dollars

3. Le solde inutilisé (432 600 dollars) à cette rubrique tient au fait que le pourcentage moyen de postes vacants a été plus élevé que prévu pour le personnel international et pour le personnel local. Par ailleurs, pendant la période considérée, la mission a réduit de huit le nombre de postes d'agents des services généraux recrutés sur le plan international, pour les remplacer par des postes locaux.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 7 341 900 dollars; dépenses : 7 606 600 dollars; écart : (264 700 dollars)

4. Les dépassements de crédit (264 700 dollars) au titre de cette rubrique résultaient de dépenses supplémentaires, d'un montant total de 1 088 000 dollars (transmissions : 85 100 dollars; matériel divers : 47 800 dollars; fournitures et services : 734 100 dollars; et fret aérien et de surface : 221 000 dollars), compensée en partie par des économies d'un montant de 823 300 dollars (locaux/hébergement : 351 400 dollars; remise en état des infrastructures : 102 100 dollars; transports : 225 100 dollars; et opérations aériennes : 144 700 dollars).

Locaux/hébergement

Montant réparti: 1 140 800 dollars; dépenses: 789 400 dollars; écart: 351 400 dollars

5. Le solde inutilisé, d'un montant de 351 400 dollars, au titre de cette rubrique tient essentiellement à ce que le coût des services collectifs de distribution et des fournitures

d'entretien a été moindre que prévu en raison de la fermeture rapide des camps et postes d'observation. En outre, des économies de 70 900 dollars ont été réalisées à la rubrique aménagement et rénovation des locaux, vu le besoin urgent de camps et autres installations permettant d'accueillir des organisations internationales en raison des événements au Kosovo.

Remise en état des infrastructures

Montant réparti : 127 600 dollars; dépenses : 25 500 dollars; écart : 102 100 dollars

6. Le solde inutilisé à cette rubrique tient à ce que l'on a utilisé pour la remise en état des routes d'accès aux camps et postes d'observation du gravier fourni par le gouvernement hôte.

Transports

Montant réparti : 1 113 700 dollars; dépenses : 888 600 dollars; écart : 225 100 dollars

7. Des économies ont été réalisées essentiellement à la rubrique pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules. La liquidation des véhicules appartenant à l'ONU a été opérée plus rapidement que prévu, si bien que les dépenses de fonctionnement ont été moins élevées. En outre, des pièces détachées ont été reçues de stocks appartenant précédemment à l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO).

Opérations aériennes

Montant réparti : 1 349 500 dollars; dépenses : 1 204 800 dollars; écart : 144 700 dollars

8. Le solde inutilisé (144 700 dollars) tient au fait que des heures supplémentaires de vol qui avaient été prévues n'ont pas été utilisées en raison du mauvais temps pendant les mois d'hiver et au fait que le coût du carburant a été plus faible que prévu parce que les paiements ont été effectués en monnaie locale à partir du mois de décembre 1998.

Transmissions

Montant réparti : 266 800 dollars; dépenses : 351 900 dollars; écart : (85 100 dollars)

9. Le montant supplémentaire de 114 200 dollars apparaissant à la rubrique pièces de rechange a été nécessaire pour la remise en état du matériel de transmissions de la mission avant sa liquidation. En outre, un montant de 29 400 dollars a été nécessaire pour l'exécution d'un programme d'entretien à caractère préventif. Compte tenu des événements du Kosovo, du matériel supplémentaire, d'une valeur de 2 000 dollars, a été acheté en vue de garantir la sécurité du personnel. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées en partie par des économies de 60 500 dollars réalisées à la rubrique communications par réseaux commerciaux : les besoins ont été moindres du fait de la liquidation de la Force et un contrôle strict a été exercé sur l'utilisation du téléphone.

Matériel divers

Montant réparti : 325 700 dollars; dépenses : 373 500 dollars; écart : (47 800 dollars)

10. Le montant supplémentaire de 47 800 dollars a servi à la remise en état de matériel à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Fournitures et services divers

Montant réparti : 971 000 dollars; dépenses : 1 705 100 dollars; écart : (734 100 dollars)

11. Les ressources supplémentaires (734 100 dollars) apparaissent essentiellement à la rubrique services contractuels et ont servi à la remise en état de matériel à la Base de Brindisi.

Fret aérien et de surface

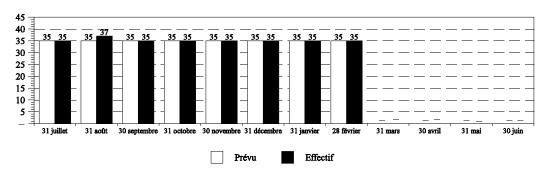
Montant réparti : 2 046 800 dollars; dépenses : 2 267 800 dollars; écart : (221 000 dollars)

12. Des ressources supplémentaires d'un montant de 401 500 dollars ont été nécessaires à la rubrique transport du matériel appartenant aux contingents, parce que les coûts ont été plus élevés que prévu. Cette augmentation a été compensée en partie par des économies de 180 500 dollars réalisées à la rubrique fret et camionnage par les soins d'entreprises privées : étant donné la situation au Kosovo, il était urgent de liquider sur place une partie du matériel appartenant à l'ONU.

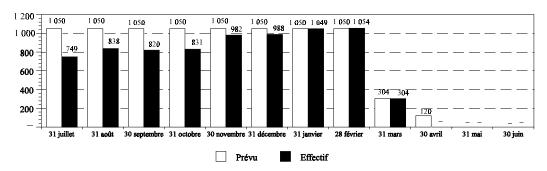
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

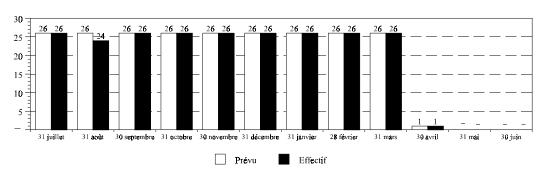
1. Observateurs militaires



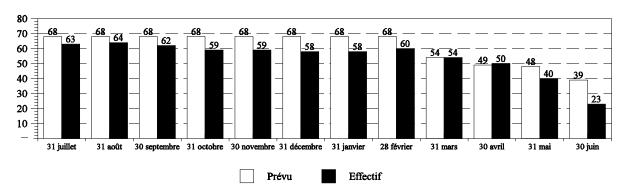
2. Contingents



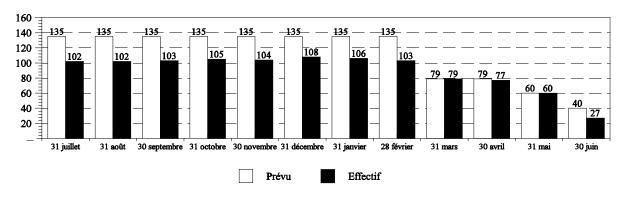
3. Police civile



4. Personnel international



5. Personnel local



Annexe IV

Montants répartis et dépenses pendant la période

